

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

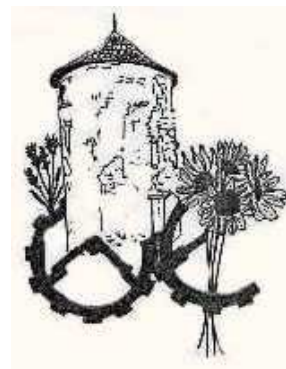
ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 2 Novembre 2011

Présents : MM. DETROYAT Bruno, GONON Gérard, MEHR Daniel, BERNARD Jean-François, JAVIX Hervé, PRUDHOMME Julien, CHENAVIER Patrick, MOYROUD Nicolas, SABADEL Jean-Marc, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

Point travaux :

- L'aménagement de sécurité sur la RD 71 vient d'être repris et achevé comme prévu à l'origine. Le parking de la mairie a été repositionné, une place réservée aux handicapés tracée. Le montant de l'aménagement de sécurité est de 3.603 €, à déduire l'aide du Conseil Général de 1.507 € (50 %), le traçage du parking 200 €.
- Muret derrière la boulangerie : reconstruit par l'employé communal et enduit par J.F. BERNARD.

Taxe d'aménagement :

Cette taxe annule et remplace la Taxe Locale d'Equipeement au 1er Mars 2012. Le Conseil Municipal fixe son taux à 5 %.

Règlement mise à disposition chapiteau et salle des fêtes :

Le Conseil Municipal valide les nouveaux documents, règlements et conventions opérationnels au 01.01.2012.

Point trésorerie au 01.11.2011 :

Disponible : 174.176 €

Etat du budget de fonctionnement :

Dépenses depuis le 01.01.2011 : 293.679 €

Recettes depuis le 01.01.2011 : 372.563 €

Commentaire suite article du Dauphiné Libéré du 19 Octobre :

Cet article est presque diffamatoire, cherchant à classer les bons et les mauvais élèves. Faire état d'une dette parfaitement publique est bien ! Préciser comment elle est financée, c'est indispensable !

Tous les chiffres concernant notre commune sont disponibles en permanence. Les résultats et prévisions annuels sont publiés dans « Le Mottiérois ».

Cérémonie du 11.11 :

A 11 heures au monument aux morts, suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Soirée maisons fleuries :

Elle aura lieu le samedi 26 novembre.

Invitations et préparation en cours par la commission.

Questions diverses :

Repas de Noël à la cantine : prévu le 15 Décembre. Comme de coutume, le Conseil Municipal invite l'ensemble des enfants scolarisés et quelques bénévoles pour assurer le service.

Séance levée à 23 heures.